



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

FONTE DES SEMIS PYTHIACEES	Le risque est faible et devient moyen sur les dernières plantations à cause des conditions climatiques plus perturbées.
CLADOSPORIOSE- BACTERIOSE	Début de la période de risque surtout pour les cultures sous les abris temporaires de type multi-trous ou bâche agrotextile non tissée. Le risque est moyen avec des pluviométries et des températures fraîches. Il devient faible dès le retour de conditions climatiques plus chaudes et sèches.
INSECTES DU SOL	Risque faible à fort en fonction des parcelles.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Semaines de plantation	Créneau	Stades
10 11 (6 mars – 19 mars)	Abris	Floraison femelle, début nouaison
12 13 (20 mars- 2 avril)	Chenilles précoces	Floraison femelle à 15-18 feuilles
14 15 (3 avril – 16 avril)	Chenilles semi précoces	12-15 feuilles, quelques fleurs mâles à 4-5 feuilles
16 17 18 (17 avril – 7 mai)	Bâches	5-6 feuilles à plantation

ÉTAT DES CULTURES

Les conditions de croissance sont bonnes et les cultures avancent vite. Quelques dégâts de gel sont notés sur des situations particulières ou sous des abris temporaires non-thermiques (gel de la semaine 16). Un nouveau risque de gel est aussi annoncé le jour de la rédaction de ce bulletin...

Les hétérogénéités observées dans les plantations s'expliquent par des différences de reprise, dues souvent à des irrigations insuffisantes. Des signes de carences en molybdène sont toujours visibles.

✕ **Mesures prophylactiques à la plantation** : Afin de limiter l'incidence des bio-agresseurs après la plantation (pythium notamment), il faut veiller à une mise en place optimale du système racinaire.

- Planter des mottes humides
- Bien positionner la motte dans le sol (la motte ne doit pas apparaître au dessus du paillage)
- Assurer le lien motte-sol à la plantation par une irrigation. L'eau d'irrigation peut être enrichie avec un engrais dit « starter ».
- Surveiller la reprise du système racinaire, de nouvelles irrigations, en conditions chaudes, peuvent être indispensables rapidement après la plantation.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'Agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, CAPEL, CEFEL,
DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

• Insectes du sol

Pas de nouveaux cas d'attaque de taupins signalé sur le réseau de surveillance.

✂ **Mesures prophylactiques** : Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies.

Évaluation du risque : Le risque est faible à fort en fonction des parcelles (précédents culturaux). Des conditions fraîches, des situations de reprise lente des plants ainsi que certains précédents culturaux sont des conditions favorables à ces ravageurs. Le risque diminue quand la reprise des plants est plus rapide (durcissement des tissus du collet).

• Fonte des semis - Pythiacées

Quelques dégâts ponctuels de pythium sont observés. Ils sont la conséquence des températures matinales froides sur les dernières plantations.

Évaluation du risque : Le risque est faible à moyen en fonction des conditions climatiques de reprise.

• Cladosporiose - Bactériose

Pas de symptômes observés pour ces deux bio-agresseurs.

Les cultures sous chenilles et bâches (type perforé latéral) sont peu exposées aux risques Cladosporiose/Bactériose tant qu'elles sont à l'abri sous les protections.

En revanche, les cultures sous bâches multi-trous ou bâches agrotexiles sont plus sensibles : ces protections sont moins « thermiques » et protègent moins de la pluie.

L'indice de risque bactériose annonce un risque moyen à fort pour la semaine à venir en raison des températures basses et des précipitations annoncées en début de période.

Attention ! L'indice est calculé pour des cultures non couvertes.

Évaluation du risque : Aucun dégâts visible à ce jour mais les périodes de risque débutent par ces 2 bio-agresseurs.

- Pour les cultures précoces, semi-précoces : le risque est faible.

- Pour les cultures sous multi-trous, bâches ou chenilles « aérées » (avec la végétation à l'air libre aux aérations) : le risque est moyen lors de périodes pluvieuses et fraîches.

• Autres bio-agresseurs

Pas d'autres bio-agresseurs signalés sur le réseau.

• Adventices

Des levées d'adventices sont observées dans des parcelles du réseau de surveillance : chénopode, liseron, renouée, graminées.....

✂ **Mesures prophylactiques** : Afin de limiter le développement des adventices dans les parcelles, en fonction de l'état hydrique du sol, des désherbages mécaniques ou manuels peuvent être réalisés.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.